



Fondation Rurale  
de Wallonie

Wallonie picarde  
Wallonie picarde

## Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du jeudi 21 février 2024 – 18h30

Office de Tourisme de Bernissart

### **Présents :**

CLDR :

Delguste Bernard, Desmedt Samuel, Dorsimont Michel, Farinari Luigi, Fauville Guy, Hadef Nescedine, Kelidis Marina, Meunier Quentin, Papart Chantal, Wattiez Maud

Invitée :

M<sup>me</sup> Glory Hoslet – Agente communale en charge du PCS et du Budget participatif.

M<sup>me</sup> Lucile Savignat – Relai communal.

Fondation rurale de Wallonie – Equipe Wallonie picarde :

M<sup>me</sup> Nathalie Squerens et M Eric Evrard – Agents de Développement.

### **Excusés :**

CLDR :

Debiève Marie, Feraille Armand, Host André, Sias Célena.

Parc naturel des Plaines de l'Escaut :

Leplat Reinold – Directeur.

### **Absents :**

CLDR :

Carreno Fernandez Vanessa, Ciavarella Pasquale, Debode Olivier, Delpomdor Didier, Dewulf Mathieu, Fally Clotilde, Hoslet Guillaume, Jouve Florence Kelidis Marina, Potenza David, Van Cranenbroeck Antoine



**Fondation Rurale de Wallonie**  
Centre d'Entreprise IDETA  
Rue Henri Lemaire, 1  
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90  
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

## 1. Accueil par la Présidente

Maud Wattiez remercie les membres pour leur présence et rappelle l'importance de la participation citoyenne ; elle rappelle que l'objet est la suite de l'animation visant à cerner les priorisations des projets à activer qu'ils soient éligibles au DR ou puisse être menés par des petits groupes de travail.

## 2. Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> février 2024.

Le document est approuvé sans remarque.

## 3. Suite et fin de l'identification des fiches « action ».

La méthode utilisée lors de la réunion du 1<sup>er</sup> février est réexpliquée et le travail se termine ; au terme de l'exercice, les 3 projets de tête sont :

- Fiche n°11 : Créer des aires de jeux et de rencontre intergénérationnelles ;
- Fiche n°46 : Créer un hébergement de groupes dans le bâtiment « ACOMAL » et valoriser les abords ;
- Fiche n°33 : Protéger et développer les sites naturels sensibles.

Le classement général sera présenté à la prochaine réunion.

## 4. Rapport annuel de l'ODR.

### Activités de la CLDR :

La CLDR s'est réunie 4 fois en 2023:

- Le 15 mars: rapport annuel 2022 et état d'avancement des projets
- Le 8 juin: installation de la nouvelle CLDR
- Le 21 septembre: réflexion sur la Maison multiservices et la Mobilité douce
- Le 24 octobre: Présentation de l'avant-projet de « Rénovation et valorisation de l'espace Kamara à Bernissart en maison de village et logements »

Aucune modification de la composition de la CLDR n'est à signaler.

### Projets menés en parallèle de celui subventionné par le DR :

Budget participatif : création d'un verger et d'un espace pédagogique (sensibilisation aux abeilles) au chemin de la nature.

#### Question :

*Qu'en est-il de la création de comités de quartier pour proposer des projets (ex : plaines de jeux). La FRW confirme que cela est possible.*

Biodiversité : poursuite des travaux de restauration des mares du Rivage, accompagnement du comité de gestion de la RND de la Grande Bruyère, création (en cours) d'un verger et d'espaces naturels sur l'assiette de l'ancien canal de Blaton.

#### Question :

*Pour ce dernier projet, la question de la résolution du problème de dépôt de véhicules en bord de site est posée ; la présidente confirme que des interventions ont eu lieu et que la situation évolue positivement.*

### Programmation des projets à 3 ans :

Pour rappel, les projets repris en première priorité lors de l'approbation du PCDR sont exposés :

- Fiches n°10 et 15 : Kamara – Maison de Village et logements à Bernissart ;
- Fiche n°14 : Créer des logements pour jeunes couples dans l'ancienne conciergerie de l'école de Blaton ;
- Fiche n°30 : Mettre en vie le Moulin de Blaton ;



- Fiche n°36 : Créer une structure d'éco pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux ;
- Fiche n°53 : Aménager le cœur d'Harchies – Place Croix.

La programmation établie en 2023 par la CLDR est passée en revue, à savoir :

- *Aménagement de la Place Croix à Harchies : 2023*
- *Sauvegarde du Moulin de Blaton: 2024*
- *Maison multiservices (gare de Blaton): 2025*

Il ressort que la place croix sera englobée dans le projet subsidié (PIC PIMACI) portant sur la rue de Stambruges, pour le moulin de Blaton les travaux universitaires sont connus et les conclusions obtenues; la suite doit être menée par un bureau d'études agréé.

La maison multiservices n'a pas été retenue par l'appel à projets tiers lieux.

#### Programmation 2024 :

Pour aider la CLDR, la FRW en accord avec la commune propose une piste à construire basée sur l'actualité et/ou des opportunités répondant aux priorisations faites lors de la finalisation du PCDR, à savoir

- Logements pour jeunes couples à Bernissart : 2024
- Liaison paysagère gare de Bernissart-site du Préau: 2025
- Maison multiservices (gare de Blaton): 2026

La motivation est la suivante, du logement tremplin était souhaité dans l'ancienne conciergerie de l'école de Blaton, la motivation était double : maintenir les jeunes dans l'entité et sauvegarder un élément de patrimoine. Le projet sur ce bien a pris une autre tournure puisqu'il a été rénové via la plan cigogne.

En reparcourant la liste des bâtiments publics, un bâtiment quasi similaire a été identifié à Bernissart avec pour intérêt sa proximité de nombreux services publics, ce qui est un plus pour le public visé

La liaison paysagère reprend du sens au vu des développements programmés sur le site du préau et sa périphérie (rénovation de l'esplanade, création d'un marais didactique).

La maison multiservices en position 3 s'explique par la nécessité de bien redéfinir les fonctions, malgré qu'une liste ait été établie par les acteurs locaux (PCS, OTB, bibliothèque..) dans le cadre du dossier « Tiers Lieu rural.

Au terme de cette présentation, bien que les projets puissent bénéficier de subventions du DR trois membres estiment qu'il ne faut pas s'orienter vers des projets :

- Portant sur des bâtiments vétustes
- Multipliant les infrastructures pour l'accueil de l'associatif
- Grevant les finances communales à la rénovation et à l'usage

Ils estiment qu'il ne faudra mener à l'avenir que de petits projets moins impactant pour le contribuable et proposent qu'aucun projet subsidié ne soit inscrit pour la programmation 2024,2025 et 2026.

Les autres membres sont invités à se prononcer ; ils nuancent et il en ressort pour ceux-ci que la mise à disposition de logements pour jeunes et la sauvegarde de l'ancien lycée seraient quand même à réfléchir ; la pérennisation du patrimoine quant à elle ne doit pas être mise de côté.

Au terme des échanges, ils se rallient à la proposition initiale et aucune proposition n'est inscrite dans le tableau de programmation.

## 4 Divers

Un membre relève l'absentéisme récurrent de certains membres et le regrette.

La présidente relève que le ROI de la CLDR prévoit qu'ils puissent être interrogés sur leur souhait de rester membres.



Le Secrétaire,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

Maud Wattiez,  
Echevine du Développement rural.



